



IZON

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le **10 FEV. 2022**

ID : 033-213302078-20220208-202221-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 FEVRIER 2022

DELIBERATION 2022.21 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CALI POUR LE FINANCEMENT DU NOUVEL ESPACE CULTUREL SITUE A IZON

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	02 FEVRIER 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	08 FEVRIER 2022
Conseillers présents	27	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle des fêtes
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	2	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		M Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe		X		M Gilles BOUEY
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
PRUVOST Gilles, Adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
BOUCHÉ Maryse, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
BEAUCHENE Natacha	X			
FLAHAUT Serge, CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
GLIZE Caroline, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM	X			

03 80

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - contact@izon.fr

www.izon.fr

Délibération 2022-21

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CALI POUR LE FINANCEMENT DU NOUVEL ESPACE CULTUREL SITUÉ A IZON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération en date du 30 mai 2018 portant la volonté de la Commune de créer une médiathèque et de solliciter différents partenaires dont la Communauté d'Agglomération du Libournais ;

Vu les préconisations émises aux différents comités de pilotage ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale animations, vie associative et culturelle du 24 janvier 2022

Considérant le rapport du cabinet d'étude ABCD en date de décembre 2019 et qui fait état d'une absence d'équipements culturels sur le versant Sud du territoire de La Cali ;

Considérant la volonté de la Commune de créer une médiathèque au sein de laquelle le livre, le jeu et le numérique s'entremêlent. Le futur équipement d'une surface totale de 800 m² a pour objectif d'offrir à l'ensemble de la population du territoire un service public innovant et inclusif autour de la culture, de l'information et du loisir ;

Considérant que le nouvel équipement a vocation à favoriser la cohésion sociale, la mixité sociale et de permettre à tous un égal accès à la culture et aux loisirs en vue de consolider l'insertion des habitants du territoire de la communauté d'agglomération ;

Considérant que la future médiathèque, basée à proximité immédiate des groupes scolaires et de structures intercommunales (ALSH, école musique, crèche), sera un lieu d'accueil et de travail partenarial avec les professionnels et les publics de ces structures en vue notamment d'aider à la réussite éducative des jeunes ;

Considérant que la future médiathèque sera dotée d'une salle d'animation pouvant accueillir des petites formes spectaculaires, un partenariat avec le service Culture de la Communauté d'Agglomération de La Cali sera formalisée afin de pouvoir développer notamment un parcours d'éducation Artistique et culturelle (AEC) sur ce versant du territoire ;

Considérant que ce nouveau lieu pourra également être un atout pour le tourisme avec la mise à disposition de ressources sur le patrimoine historique et naturel du territoire en lien avec les parcours développés par l'Office du Tourisme du Libournais ;

Il est proposé d'adresser une demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération du Libournais titre du fonds de concours pour la création d'une médiathèque localisée à Izon.

Il est fait état du plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

10 FEV. 2022

ID : 033-213302078-20220208-202221-DE

Médiathèque Izon		
Type d'opération	Coût estimatif HT	Recettes (dont subventions sollicitées) HT
Travaux de construction et d'aménagement de la Médiathèque	2 626 070 €	Etat= 914 458€ (34.8%) CD33 = 748 253€ (28.5%) Autofinancement = 963 359 € (36.7%) Total = 2 626 070 €
Sollicitation FONDS DE CONCOURS La Cali 6.7%	175 500€	
Total Subventions Etat (34.8%) et CD33 (28.5%)	Etat= 914 458€ et CD33= 748 253€	
Autofinancement avec fonds de concours 30%	787 859€ HT	

Sur le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention,

- SOLLICITE un fonds de concours auprès à la Communauté d'Agglomération du Libournais selon les modalités ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Publiée le

Fait à Izon, le 08 février 2022

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Launay'.

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.